

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront complétés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 6 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 11 minutes du matin, Poste.
9 — 02 — — Omnibus.
1 — 45 — — soir, Omnibus.
4 — 13 — — Express.
7 — 18 — — Omnibus.
Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
8 — 41 — — Omnibus-Mixte.
9 — 10 — — Express.
11 — 14 — — Omnibus-Mixte.
5 — 5' — — soir, Omnibus.
10 — 34 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.
Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

Le *Moniteur* annonce que l'échange des ratifications du traité réglant la situation du Luxembourg a eu lieu à Londres, le 31 mai.

La conspiration hanovrienne, lisons-nous dans une correspondance de l'*Union de l'Ouest*, est regardée par tous les gens sérieux comme un nouveau stratagème de la politique prussienne. On se rappelle qu'avant la guerre, au moment où M. de Bismark était le plus impopulaire, il y eut à Berlin un attentat contre ses jours. Il arrêta lui-même l'assassin, mais nous n'avons jamais appris, depuis, que cet assassin ait été jugé, ni que l'instruction ait établi que le revolver fût chargé à balles. La conspiration actuelle nous paraît à la fois aussi opportune, et aussi inoffensive; mais l'opinion publique en Allemagne ne s'y laisse pas prendre, et depuis que la paix paraît assurée, il y a partout une vive réaction contre la domination prussienne.

L'Autriche se montre très-préoccupée du congrès des populations slaves, réuni à Moscou, et qui sert à la Russie pour organiser et propager son influence parmi toutes les populations, tant en Orient qu'en Occident. Il n'y a pas en Autriche moins de 15 millions de Slaves avec lesquels elle a, depuis la dernière guerre, de sérieuses difficultés. Vous comprenez donc de quel œil jaloux elle doit observer la propagande exercée de ce côté par la Russie. L'Autriche aurait un moyen de se défendre.

Ce serait de répondre à ces manœuvres russes par une propagande polonaise.

On lit dans la *Gazette de Vienne* :

Le projet de l'Adresse des députés autrichiens est conçu dans un sens très-libéral. On espère le règlement des rapports avec la Hongrie. On regrette que la loi de la réorganisation de l'armée ait été rendue sans l'assentiment des représentants, et l'on salue avec joie la promesse de la responsabilité ministérielle. L'Adresse demande la révision constitutionnelle du concordat. La Chambre apportera une scrupuleuse attention aux questions financières. L'Autriche a besoin de la paix à l'intérieur et à l'extérieur; conséquemment, la Chambre apprécie la déclaration impériale que toute pensée de représailles est écartée. L'Autriche se trouve à un point d'évolution qui décidera de son avenir. La Chambre apportera un dévouement inaltérable à la grande tâche qui lui est dévolue.

« Puissent, dit l'Adresse en terminant, les peuples autrichiens arriver à la conviction que c'est seulement par l'union de toutes les forces qu'il est possible de triompher des épreuves qui peuvent fondre sur nous dans un avenir rapproché. »

Les grèves ouvrières deviennent une véritable épidémie, qui envahit le monde entier. Aux fléaux matériels qui ont désolé récemment les Etats de l'Ouest, dans les Etats-Unis, inondations, incendies, froids excessifs, est venu se joindre un mouvement général des ouvriers qui ont organisé une grève monstre, s'étendant à six Etats, à savoir l'Illinois, l'Iowa, le Wisconsin, l'Indiana, le Michigan et le Missouri, et embrassant tous les corps d'états. Les typographes seuls (et cela fait honneur à cette intelligente profession) ont refusé de s'associer à cette grève.

On écrit de Paris, le 31 mai, à l'*Union de l'Ouest* :

On parle beaucoup des fêtes préparées pour l'empereur de Russie; mais en dépit de leur éclat, elles ne sauraient faire oublier la Pologne et les tortures infligées à cette infortunée nation. La mort d'une seule victime injustement immolée suffit à ternir la gloire de tout un règne. Que dire des flots de sang versés dans ces dernières années, de la révolte froide-ment provoquée, impitoyablement réprimée, des fusillades, des transportations en masse, des prêtres, des évêques arrachés à leurs troupeaux, des millions d'âmes enlevées par la violence à la foi catholique? Quels que soient les services rendus par la Russie au gouvernement français, notamment aux conférences de Londres, la France ne saurait oublier cette assassinat d'une nation amie, cette injustifiable aggravation des traités de 1815, et si le sentiment public pouvait librement s'exprimer, le czar n'entendrait sur son passage qu'un long cri de : *Vive la Pologne!* Pour qu'on ne les accuse pas de provoquer de semblables manifestations, les Polonais quittent Paris en ce moment.

Par suite de l'arrivée à Paris du prince Gortschakoff et de M. de Bismark avec leurs souverains, on a encore essayé de répandre

des bruits de congrès, bruits sans aucun fondement.

On écrit de Saint-Petersbourg que le voyage de l'empereur Alexandre à Paris n'a pas été décidé sans quelque difficulté. L'opinion publique en Russie et le prince Gortschakoff ne se montraient pas favorables à cette excursion. Depuis quelques années, l'amour-propre national des Russes a toujours été en augmentant; ils traitent de haut en bas tout ce qui n'est pas de leur pays, sentiment qui s'est manifesté avec outrecuidance dans le récent congrès des Slaves à Moscou. La résistance du prince Gortschakoff a cessé quand l'empereur lui a proposé de l'accompagner.

Le grand-duc héritier qui va venir aussi à Paris, n'a pas les dehors brillants de son frère décédé à Nice, mais il annonce, dit-on, des qualités solides. Il n'est pas ébloui par l'avenir qui lui est réservé, il a même voulu s'y soustraire et avait demandé à son père l'autorisation de céder ses droits à la couronne à son frère Wladimir. Le jeune grand-duc héritier et sa femme la princesse Dagmar ne font pas mystère de leurs préférences pour le régime constitutionnel.

LE BAL DE L'AMBASSADE D'AUTRICHE.

Mercredi a eu lieu le grand bal donné par le prince et la princesse de Metternich, dans l'hôtel de l'ambassade d'Autriche, en l'honneur de Leurs Majestés.

Plus de 2,000 invités se pressaient dans les salons du représentant de S. M. François-Joseph.

Sur une partie du jardin de l'hôtel, une

FEUILLETON.

18

LES MAGICIENNES D'AUJOURD'HUI.

(Suite.)

Sous prétexte de stationner dans un endroit plus frais et moins exposé au soleil, Coraly avait fait arrêter le bateau près du jardin. Elle pouvait ainsi voir et entendre ce qui s'y passait.

Bientôt la voix forte et sonore qui venait de chanter, et qui n'était, en vérité, ni la voix d'un homme ni la voix d'une femme, retentit bruyamment.

— Allons, Messieurs, allons, dit la voix vibrante et criarde, on ne quitte pas la table avant d'avoir vidé les bouteilles!

Aussitôt, écartant les branches, Bohéma apparut une bouteille à la main.

— Tenez, Madame, dit le jeune homme qui causait avec Coraly, je ne vous avais fait que son portrait moral ou immoral; maintenant, la voici... regardez-la.

Coraly regarda Bohéma avec une avide curiosité, assez justifiée, du reste, par l'étrangeté de sa personne et de son costume.

Bohéma était une blonde aux yeux bleus, mais une de ces blondes tapageuses, dont les yeux hardis sont couleur du ciel de la rue Bréda, dont les cheveux, rassemblés sur le front comme les soies des petits chiens de la Havane, sont crépés, frisottés, et ont un air audacieux, malgré leur teinte langoureuse. C'était une de ces beautés à effet, qui frappent au premier abord, qui vous jettent aux yeux de la poudre de riz, et offrent un singulier mélange d'élégance et de vulgarité; sa beauté, comme sa personne, sentait le musc et le cigare.

Bohéma avait pour corsage une espèce de guimpe ou chemise rouge, à la Garibaldi; sa jupe de soie était d'une fantaisie criarde. Elle était coiffée d'une espèce de toquet impossible, indescriptible: un bouquet de petites plumes rouges et noires était campé fièrement sur le devant, et une résille des mêmes couleurs emprisonnait un chignon demeuré.

Bohéma, armée d'une bouteille de champagne, remplit plusieurs fois les verres de ses convives. Cette magicienne du demi-monde avait la spécialité de transformer et de vulgariser tout ce qui l'approchait; tandis que Coraly, l'enchanteresse des salons, avait l'art des charmantes métamorphoses, et civilisait ceux que Bohéma abrutissait.

La voix des jeunes gens s'embarrassa bientôt et prit un son lourd et épais; leur raison, déjà fort incertaine, n'offrit plus que des débris, comme les verres de champagne qu'ils se donnèrent le plaisir de briser.

Cependant on n'apercevait pas Théobald, et Coraly conservait un secret espoir; il ne tarda pas à s'évanouir; Théobald parut bientôt.

Comme il était un peu plus sobre que ses compagnons, il marchait sans chanceler; mais il n'en subissait pas moins l'influence de Bohéma. Il devait à cette prosaïque créature son goût pour les orgies, les verres cassés, le bacarat, les panatellas, voire même pour l'agiotage et les jeux de Bourse. Elle matérialisait l'esprit tout autant que le cœur de Théobald, et semblait effeuiller entre ses mains, pétale par pétale, cette fine fleur de bon ton et de politesse, qui caractérise l'homme du monde.

Coraly, cachée par un saule officieux, regardait avidement ce qui se passait chez Bohéma; elle profitait de son titre de jeune femme pour ne pas détourner les yeux et se boucher les oreilles. Stella, qui avait vingt-cinq ans, et qui, en dirigeant la maison de son père, avait acquis de l'autorité et un certain affranchissement, avait plus d'indépendance

dans ses allures que les autres jeunes filles. Toutes les deux étaient trop occupées pour songer à donner le signal du départ. Coraly observait Théobald, et Stella observait Coraly.

— Oh! eh! cria Bohéma, Fanfreluche! Cigarette! la Polkeuse!

Aussitôt trois jeunes femmes qui grignotaient encore sous les arbres, accoururent à l'appel de leur reine.

— Voici le moment de la promenade en canot, dit Bohéma.

— Partons! cria la bande joyeuse.

Bohéma descendit les deux ou trois marches de son embarcadère, et s'élança dans un canot qui lui appartenait et qu'on détacha de la rive. Rodolphe, Lucien et Narcisse voulurent l'y suivre.

— Arrière! dit-elle avec forfanterie; je n'ai besoin de personne, moi... je navigue seule, je rame seule; je veux donner une leçon de courage à toutes ces petites femmes qui nous regardent sur les bords du lac.

Ce second bateau que voici est pour vous tous.

Et mettant à la hâte des gants de peau, doublés d'un sachet de satin, pour préserver ses mains, elle saisit les rames et partit seule.

Nouvelles Diverses.

Dans les couloirs du Corps-Législatif, on parle de nouveau d'élections générales. Un grand nombre de députés considèrent qu'il serait opportun de profiter du maintien de la paix, de l'éclat jeté par l'Exposition; on ajoute que l'altitude prise par la majorité dans la question de la réorganisation de l'armée, pourrait assurer la réélection d'une partie de ses membres. C'est également cette année que se fait légalement le remaniement des circonscriptions électorales. Il y a donc un ensemble de motifs qui nous fait considérer une dissolution comme possible.

— Les étrangers se montrent généralement très-scandalisés de la façon dont les travaux publics s'effectuent à Paris les dimanches et les jours de fêtes. A l'Exposition universelle, les machines françaises travaillent seules pendant qu'à côté d'elles l'ouvrier anglais se repose, et jouit de son indépendance de chrétien et d'homme libre. A cette occasion, on entend bien des personnes rappeler que sous la monarchie parlementaire, des abus beaucoup plus rares avaient soulevé les protestations énergiques et publiques de M^r Adre. On s'étonne du silence de son successeur, alors qu'on travaille aux églises et qu'à Saint-Augustin les fidèles assemblés dans la crypte ont dû pendant des mois assister aux offices au bruit des scies et des marteaux.

— Au nombre des articles envoyés par la Russie, se trouve une qualité de chanvre qu'on prendrait pour de la soie, tant il est doux au toucher. Blanc comme la neige qui recouvre pendant six mois les steppes qui l'ont produit, il est, de plus, d'une finesse qui surpasse celle du meilleur lin.

L'inventeur de ce procédé nouveau de travailler le chanvre est M. Pouzanof, propriétaire, de la province de Koursk, conseiller d'Etat actuel et chambellan de S. M. l'empereur de Russie. A force de travail et de persévérance, il est parvenu à donner à ce produit, si grossier quand il sort des mains de nos paysans, toutes les qualités du meilleur coton. Le but de ses constants et infatigables efforts est de remplacer un jour, en Europe, l'usage du coton par celui de son chanvre perfectionné.

— On annonce, pour paraître le 15 juin, le premier numéro d'un nouveau journal autorisé : *La Discussion*, dirigé par M. Clément Duvernois, qui abandonne la *Liberté*.

— On dit à Londres que le gouvernement doit demander un crédit supplémentaire de 25,000 liv. sterl. par an pour le prince de Galles : on trouve que la haute position du prince héritier présomptif de la couronne et les dépenses qu'il est tenu de faire rendent sa dotation insuffisante.

immense salle de danse avait été construite, où les invités furent admis aussitôt après l'arrivée de l'Empereur et de l'Impératrice.

Aux quatre angles de cette salle figuraient les armes d'Autriche et huit lustres magnifiques où se mêlaient, alternativement, les fleurs et les cristaux avec un goût exquis. En face de l'entrée principale, s'élevait une gigantesque glace sans tain, qui séparait la salle du reste du jardin, en laissant voir des statues, des massifs de fleurs ainsi que des rochers d'où jaillissait une cascade sur laquelle la lumière électrique répandait les plus éblouissantes couleurs.

Leurs Majestés sont arrivées à 11 heures et demie et ont pénétré dans le bal, accompagnées du prince et de la princesse de Metternich. En ce moment, l'orchestre a joué l'air de la *Reine-Hortense*.

Le bal a ensuite été ouvert par un quadrille, dans lequel figuraient l'Impératrice avec le prince royal de Prusse, et l'Empereur avec la reine des Belges.

Dans ce même quadrille, on remarquait la princesse royale de Prusse avec le roi des Belges; la princesse Mathilde, le duc d'Edimbourg, le prince et la princesse de Metternich.

LL. MM. ayant pris place, les danses ont immédiatement continué. Vers minuit et demi, LL. MM. ont fait le tour des salons, adressant à plusieurs personnes des paroles gracieuses avec leur affabilité ordinaire.

Le souper impérial, servi à une heure, avait été dressé au premier étage; deux tables, présidées par LL. MM. étaient composées ainsi qu'il suit :

La table de l'Empereur (ornée d'un magnifique surtout doré), de :

S. M. la reine des Belges, la princesse royale de Prusse; la princesse Mathilde; la marquise de Moustier; la baronne de Budberg, la maréchale Mac-Mahon, la duchesse de Cossano; M. Forcade de la Roquette, le duc d'Edimbourg, le prince royal de Leuchtenberg, l'ambassadeur d'Angleterre, l'ambassadeur de Prusse, l'ambassadeur d'Espagne, le prince Murat, le maréchal Niel.

La table de l'Impératrice, de :

La grande-duchesse Marie de Russie; la princesse de Leuchtenberg, la princesse Murat, la duchesse de Mouchy, lady Cowley, la maréchale Niel, la comtesse Pourtalès, S. M. le roi des Belges, le prince royal de Prusse, le prince de Saxe-Weimar, le ministre des affaires étrangères, l'ambassadeur de Russie, l'ambassadeur de Turquie, le maréchal Mac-Mahon, M. Forcade de la Roquette.

LL. MM. se sont retirées vers deux heures, après avoir complimenté le prince et la princesse sur la magnificence et le bon goût de la fête à laquelle elles venaient d'assister. A leur départ, comme à leur arrivée, l'orchestre a joué l'air de la *Reine-Hortense*.

On remarquait parmi les invités, tout le corps diplomatique, les ministres, plusieurs maréchaux et les principaux personnages du monde politique.

Après ce compte-rendu, malheureusement trop sommaire, car il faudrait plusieurs colonnes pour le rendre complet, nous constaterons qu'il n'y a qu'une voix ce matin, parmi tous ceux qui ont eu l'honneur d'assister à cette fête, pour déclarer qu'elle est l'une des plus brillantes qui ait été donnée depuis longtemps à Paris, et reconnaître combien l'accueil empressé et gracieux du maître et de la maîtresse de la maison ajoutait encore à l'éclat de leur réception.

On lit dans le *Moniteur du soir* :

Samedi dernier, en présence de S. A. I. le prince Napoléon, a eu lieu une intéressante expérience de traction par la vapeur sur les routes ordinaires.

Une petite locomotive, système *Larmenjat*, de deux chevaux et demi de force, attelée à un omnibus de vingt-six places, est sortie à deux heures et demie précises de l'Exposition par la porte de l'Ecole Militaire; elle est arrivée en cinq minutes sur le quai de Billy, vis-à-vis la pompe à feu de Chaillot.

Quelques instants après, est arrivé S. A. I. le prince Napoléon, accompagné de l'amiral de La Roncière le Noury et de M. Villot, officier d'ordonnance.

M. le baron de Vincent, sénateur, président du conseil d'administration de la compagnie générale des Messageries à vapeur, et un grand nombre de personnes, attendaient Son Altesse Impériale, qui a pris place dans l'omnibus.

Vingt-six personnes sont également montées dans l'intérieur et sur l'impériale.

La machine s'est mise en marche en se dirigeant par l'avenue qui conduit directement à la place du Roi-de-Rome.

Elle a gravi facilement une pente de 0,07 à 0,08 centimètres par mètre. Au rond-point du Trocadéro, un arrêt de quelques minutes a été nécessaire pour dégager une des chevilles de l'attelage, qui présentait une certaine résistance.

Le train est reparti avec une vitesse d'environ 12 kilomètres à l'heure, en suivant l'avenue de l'Empereur jusqu'à la grille de la Muette.

Là, il est entré dans le bois de Boulogne, et, devant tous les attelages, se croisant continuellement avec des centaines de voitures, il a longé les deux grands lacs à l'heure où les abords en sont le plus fréquentés.

La locomotive a tourné sur elle-même, entraînant avec une facilité remarquable l'omnibus, décrivant des cercles d'un rayon de moins de cinq mètres, avec sa vitesse normale.

En sortant du bois, elle a décrit plusieurs

ovales, à un carrefour d'environ dix mètres d'ouverture; puis elle est remontée par une rampe d'au moins 0,03 centimètres, en conservant sa vitesse de 12 kilomètres, jusqu'à la place du Roi-de-Rome, d'où le train est redescendu, avec une rapidité se modérant parfaitement, à la place du pont de l'Alma, son point de départ.

S. A. I. le prince Napoléon a daigné manifester à l'inventeur et aux administrateurs de la compagnie générale des Messageries à vapeur sa vive satisfaction des résultats obtenus en sa présence, et qui témoignent une fois encore que le problème de locomotion sur les routes, au moyen de la vapeur, est bien près d'être résolu complètement.

Parmi les personnes qui assistaient à cette curieuse expérience, se trouvaient M. le comte d'Ayguesvives, député, chambellan de l'Empereur; M. le comte de Sèze; M. Adolphe Sauvé, M. Charles Meunier, membres du conseil d'administration des Messageries à vapeur; M. le comte de France; M. Deléage, avocat à la cour impériale; M. de Mieulle, directeur de la succursale de la Banque à Angers; M. Emile Lion, homme de lettres, et M. Paul Daltoz.

M. Servel, ingénieur en chef de la compagnie générale des Messageries à vapeur, dirigeait en personne les expériences. Aucun accident n'est survenu pendant ce trajet de plus d'une heure, qui s'est effectué la plupart du temps au milieu d'équipages attelés de chevaux fringants.

Un projet d'une haute importance occupe en ce moment le conseil d'Etat.

L'Empereur, dans son incessante sollicitude, se préoccupait depuis longtemps d'assurer l'avenir des ouvriers blessés ou mutilés dans leurs travaux. La création du Vésinet, en 1858, fut un premier jalon marqué dans cette voie.

L'année dernière, l'Empereur formula nettement le problème dans une lettre adressée à S. Exc. M. le ministre d'Etat. Il s'agissait, on s'en souvient, d'organiser, à l'aide de prélèvements sur les travaux et de cotisations des travailleurs, les ressources nécessaires pour mettre ceux-ci à l'abri de la misère qui les attend lorsque la force physique vient à leur manquer.

Le principe était posé; le conseil d'Etat s'est attaché à en développer l'application de la manière la plus large; de ces délibérations, qui touchent aux problèmes les plus essentiels de notre temps, est sorti un projet de loi qui sera discuté vendredi prochain en assemblée générale, sous la présidence de l'Empereur.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Les trois amis de Théobald et les dames d'honneur de la reine des bohèmes se groupèrent dans l'autre bateau. Fanfreluche étalait ses volants sur le banc de bois, la Polkeuse fredonnait les airs favoris de Mabelle, et Cigarette fumait son panatellas.

Theobald fut au moment de les suivre; mais il préféra jouir du coup-d'œil de la course nautique. Il sortit de la mai-on de Bohéma et courut s'installer sur les bords du lac, dans le jardin public, dit le Jardin des Roses. Là, son regard embrassait tout le lac, et il se tint prêt à applaudir les habiles manœuvres de sa canotière de la bohème.

Le bateau de Coraly avait déjà pris le large; celui de Bohéma passa tout à côté, et tous les deux marchèrent de conserve pendant quelques instants.

Les deux femmes se toisèrent. Bohéma regarda Coraly en plein visage et avec l'effronterie qui la caractérisait. Coraly regarda Bohéma un peu de côté, en clignant les yeux. Toutes les deux s'examinèrent avec une suprême impertinence, mais dont la forme variait selon le monde auquel elles appartenaient.

Bohéma ne connaissait pas Mme Dorvigny; mais, en la voyant si miraculeusement belle et d'une si parfaite distinction, elle se sentit de suite un instinct de double haine : haine de femme, haine de

caste.

Theobald aperçut Coraly; mais, dans ce moment, il était sous la puissance de Bohéma et complètement dominé par elle, il salua froidement la belle Coraly.

La jeune femme, froissée dans sa vanité, dit à ceux qui l'accompagnaient, en leur désignant Bohéma :

— Savez-vous que cette femme a beaucoup de talents d'agrément.

— En vérité ! lui répondit-on, et lesquels ?

— La musique et la peinture : elle chante des chansons à boire et peint, non pas sur porcelaine, mais sur visage, d'une manière remarquable.

Coraly avait analysé d'un seul coup-d'œil le blanc de fard, le rouge végétal et le noir, dont Bohéma se badigeonnait le front, les joues, les lèvres, le coin des yeux et les sourcils. Il n'y a pas un prisme qui vaille le regard d'une femme pour décomposer les couleurs des soleils de beauté.

Un bateau, maladroitement conduit, passa si vivement entre le canot de Mme Dorvigny et celui de Bohéma, qu'il les fit chanceler tous les deux. Coraly jeta un grand cri pour un très-petit danger, se cramponna aux bras de l'heureux M. Despinois et fut

d'une poltronnerie remarquable. Son émotion ne l'empêcha pas d'entendre les éclats de rire des compagnes de Bohéma qui suivaient de près leur reine, et se moquaient sans façon de l'épouvante de Coraly. Mais ce qui blessa profondément la jeune femme, ce fut de surprendre, en se retournant vers le jardin public, un regard railleur de Théobald, accompagné d'un haussement d'épaules.

— Quelle femmette ! s'écria Bohéma qui n'avait pas tremblé un instant, puisqu'elle fût absolument seule dans son bateau : sa frêle embarcation avait reçu un choc bien plus violent que celle de Coraly, mais sa vaillance n'avait pas chancelé.

La taille cambrée, la tête haute, les yeux étincelants, elle ramait vigoureusement : ses bras se déployaient comme deux ailes et ses rames frappaient l'eau en cadence avec autant de précision que de fermeté. Elle était superbe d'audace. Le lac d'Eng-hien était pour elle la rivière des Amazones, le banc de bois du frêle bateau valait un trône d'or, et l'on était tenté de se rallier à ses plumes rouges comme au panache blanc de Henri IV, à cette différence près qu'on ne les trouvait pas précisément sur le chemin de l'honneur.

Theobald l'applaudit de manière à faire craquer

ses gants. Les sportsmen du lac, assis près de lui dans le Jardin des Roses, et les flâneurs penchés sur le parapet, joignirent leurs applaudissements aux siens.

Coraly rentra chez elle, aussi humiliée qu'irritée. Elle cherchait par quel moyen elle pourrait prendre sa revanche, et faire de Théobald un de ses adorateurs les plus soumis. Elle ne voyait pas le danger de ces petits manèges de coquetterie, et lui croyait permis à toute jolie femme.

Mais la première condition était de se rencontrer avec Theobald, et il était si bien retenu par les vulgaires séductions de Bohéma, qu'on attendait encore sa visite chez le colonel. Mais il survint à Coraly une nouvelle chance de tendre ses filets.

Le chemin de fer, pour dédommager la famille du colonel de lui avoir jeté M. Despinois, voulut avoir pour elle un bon procédé : un beau matin, il lui amena M. de Valleran, Yolande, et jusqu'au petit Ariel, le page à quatre pattes de la jeune fille.

Naturellement, Faustin les accompagnait, pour ramener le petit chien, s'il se perdait, et aussi pour épouser Yolande; car on avait décidé que le mariage se ferait à Enghien, où M. de Valleran avait aussi son chalet, son domicile champêtre. Les con-

— L'Evening-Star nous apprend que la peste bovine vient d'éclater de nouveau à Londres avec une violence extraordinaire. On a dû revenir aux anciennes mesures préventives et répressives.

— A propos de l'arrivée à Paris des francs-tireurs des Vosges, il n'est pas inutile de reproduire ici quelques renseignements rétrospectifs que le *Moniteur de l'Armée* donne au sujet de cette institution :

« L'institution des francs-tireurs, aujourd'hui toute civile, se rattache à de vieilles traditions militaires, et nous ne pouvons trouver une meilleure occasion pour les rappeler à nos lecteurs.

» En 1791 et 1792, lors de la grande levée des volontaires nationaux, le département des Vosges, animé d'un patriotisme ardent, mit sur pied quinze bataillons qui servirent presque tous aux armées de la Moselle et du Rhin, pendant les premières guerres de la Révolution. Le 2^e bataillon était commandé par Lebon, le 5^e par Dubaud, le 6^e par Girard, le 11^e par Marchal, qui retournèrent modestement à la charrue, au comptoir et à l'étude qu'ils avaient quittés au moment du danger de la patrie.

» Le 15^e bataillon était sous les ordres de Jean-Amable Humbert, un autre Lorrain de Rouvray, qui devint général de division, et mourut, en 1825, à la Nouvelle-Orléans, où il avait tenté de lever un corps de volontaires, pour aller se joindre aux insurgés du Mexique.

» Mais le bataillon des Vosges, auquel revint la plus grande part de gloire, est, sans contredit, le 1^{er}, commandé par Nicolas-François Haxo, fils d'un juge au tribunal de Bruyères, né le 30 mai 1773, à Etival, district de Saint-Dié, élu premier lieutenant-colonel de ce corps à sa formation, le 29 août 1791, et fait général de brigade en Vendée, par le conseil exécutif, le 17 août 1793.

» Le 30 ventôse an II (20 mars 1794), Haxo, commandant une colonne chargée de poursuivre l'infanterie de Charrette, l'avait atteinte après une marche de dix lieues, lorsque, arrivé au bourg de Clouzeaux, district de la Roche-sur-Yon, et chargeant à la tête des tirailleurs, il tomba dans une embuscade établie derrière un mur, et reçut plusieurs coups de feu dans le corps. Son cheval tomba blessé, et les tirailleurs qui l'entouraient furent tués ou blessés. A ce moment, le général Haxo, se voyant sur le point d'être pris, se brûla la cervelle d'un coup de pistolet. Son corps fut porté à Machecoul, où l'armée lui rendit les derniers devoirs.

» Un décret de la Convention nationale, en date du 9 floréal an II (28 avril 1794), arrêta qu'il serait élevé dans le Panthéon une colonne de marbre sur laquelle serait inscrit le nom du général Haxo, avec ces mots : « Il se donna

la mort pour ne pas tomber au pouvoir des royalistes. »

» Le monument ne fut point élevé, mais le nom d'Haxo figuré sur les tables de bronze du musée de Versailles, parmi ceux des généraux morts sur les champs de bataille au service de la France.

» Pendant la campagne de France, et en exécution du décret du 4 janvier 1814, on organisa, dans le département des Vosges, un corps franc recruté parmi les citoyens de toutes les classes, qui alla prendre position dans les gorges de Bossang et aux environs, et s'y maintint contre l'ennemi durant toute la campagne, sans être appuyé par des forces régulières. Une ordonnance royale du 6 mai le licencia.

» En 1815, pendant les Cent-Jours, et immédiatement après le retour de Napoléon, le général comte Gérard réorganisa le *corps franc des Vosges*, qu'il plaça sous les ordres de M. Rouyer, inspecteur des forêts. Le commandant enrôlait lui-même ses hommes qui n'avaient point d'uniforme régulier, et se servaient indistinctement du fusil de guerre, du fusil de chasse, de la carabine et même de la pique. Il eut ainsi, réunis sous ses ordres, tous les forestiers et les plus habiles tireurs du pays, et tint bravement la campagne avec eux, jusque dans le courant de juillet, que furent signés les armistices.

» Tels furent les ancêtres des membres actuels de la Société des francs-tireurs des Vosges. Quand on a de pareils parrains, on est sûr d'être reçu partout à bras ouverts; aussi est-ce de grand cœur que nous leur souhaitons la bienvenue à Paris.

— M. Pertuiset, le chasseur de lions, le successeur de l'infortuné Jules Gérard, se propose, dit la *Liberté*, d'organiser une grande expédition de chasse dans le Soudan. L'expédition, composée de 150 chasseurs, quitterait le Caire le 20 septembre prochain, et irait sur le Nil Blanc chasser l'éléphant, l'hippopotame; le rhinocéros et le lion, sur le Nil Bleu.

Ce n'est pas seulement comme chasseur que M. Pertuiset est célèbre; il est encore, avec M. Henseler, l'inventeur d'une nouvelle poudre explosive d'une force immense, qu'on a expérimentée en France, en Hollande et en Egypte. Le tir des boulets sans fusée de cet inventeur a subi, en Egypte, une expérience décisive devant une commission présidée par Ratif-Pacha, aide-de-camp du vice-roi, et composée d'officiers supérieurs de l'armée et de la mission militaire française.

Le tir a commencé à 200 mètres, il s'est continué à 1,000, 2,000 et 3,000 mètres. Aucun boulet n'a manqué de faire explosion. Les effets produits sur les buttes préparées d'avance ont surpassé toute attente. Les désordres occasionnés par les explosions dépassent tout ce qu'on peut imaginer : aucun vaisseau

ne saurait même résister, dans les conditions actuelles de construction navale, aux effets du boulet chargé avec la nouvelle poudre.

S. A. le vice-roi, pour témoigner à M. Pertuiset toute sa satisfaction, l'a immédiatement décoré de l'ordre de Midjidié.

M. Pertuiset doit présenter son invention à l'amiral Rigault de Genouilly et au comité de la marine.

— Voici une grève d'un nouveau genre : la *Gazette du Midi* nous apprend qu'un conflit s'étant élevé entre le président du tribunal de commerce de Toulon et le barreau de cette ville, les avocats et les avoués refusent de paraître aux audiences.

Chronique Locale et de l'Ouest.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

Nous ne sommes que strictement justes envers les députés de notre département en disant qu'ils prennent soit aux débats publics du Corps-Législatif, soit aux travaux des commissions, une part des plus actives. Naguère c'était M. Segris qui défendait nos libertés municipales, aujourd'hui c'est l'honorable M. Louvet qui a soutenu, avec le prestige que donne la vieille expérience des affaires commerciales unie à une conscience des plus honnêtes, la thèse que les souscripteurs d'actions dans les sociétés en commandite devaient être, nonobstant toute stipulation contraire, responsables du paiement du montant total des actions par eux souscrites. Les journaux, même de l'opposition, sont unanimes pour approuver le discours prononcé par l'honorable député de Saumur, et cet éloge est d'autant moins suspect de leur part qu'ils diffèrent complètement d'opinions politiques avec M. Louvet.

LE PROJET DE LOI RELATIF AUX SOCIÉTÉS.

Les deux premiers articles du projet de loi relatif aux sociétés, qui ont été discutés cette semaine au Corps-Législatif, sont ainsi conçus :

« Article premier nouveau. (Art. 1^{er} modifié de la loi du 17 juillet 1856.)

» Les sociétés en commandite ne peuvent diviser leur capital en actions ou coupens d'actions de moins de 100 fr., lorsque ce capital n'excède pas 200,000 fr., et de moins de 500 fr. lorsqu'il est supérieur.

» Elles ne peuvent être définitivement constituées qu'après la souscription de la totalité du capital social, et le versement, par chaque actionnaire, du quart au moins du montant des actions par lui souscrites.

» Cette souscription et ces versements sont constatés par une déclaration du gérant dans un acte notarié.

» A cette déclaration sont annexés la liste des souscripteurs, l'état des versements effec-

tués, l'un des doubles de l'acte de société s'il est sous seings privés, et une expédition s'il est notarié et s'il a été passé devant un notaire autre que celui qui a reçu la déclaration.

» L'acte sous seings privés, quel que soit le nombre des associés, sera fait en double original, dont l'un sera annexé, comme il est dit au paragraphe qui précède, à la déclaration de souscription du capital et de versement du quart, et l'autre restera déposé au siège social.

» Art. 2. Les souscripteurs d'actions seront tenus au paiement du montant total des actions par eux souscrites. Toutefois, il peut être stipulé, mais seulement par les statuts constitutifs de la société, que ceux des souscripteurs qui auront aliéné leurs actions ne seront responsables des sommes dues par les cessionnaires que jusqu'à concurrence de la moitié du montant de chaque action.

L'art. 1^{er} a été adopté par le Corps-Législatif, et l'art. 2 repoussé par 108 voix contre 80 sur 188 votants.

MM. Segris, Louvet et Berger ont voté contre l'article 2; M. le comte de Las Cases a voté pour.

Les assises du 3^e trimestre de 1867, dans le département de Maine-et-Loire, s'ouvriront à Angers le lundi 5 août 1867.

M. Chamillard, conseiller à la Cour impériale d'Angers, a été nommé pour présider ces assises, et ses assesseurs sont : MM. Bellier, conseiller à la Cour impériale, et Turquet, aussi conseiller.

En vertu des ordres de S. Exc. le ministre de la guerre, les achats de chevaux de toutes armes seront suspendus à partir du 5 juin prochain; la tournée qui devait commencer le 2 juin n'aura pas lieu.

On lit dans le *Journal de Rennes*, du 27 :

« Ce matin, à 7 heures, ont eu lieu en l'église Notre-Dame les obsèques d'une jeune fille inconnue, décédée à l'âge de 17 ou 18 ans, des suites d'une maladie de poitrine.

» L'existence de cette jeune fille a eu quelque chose de mystérieux : s'il faut en croire la rumeur publique, ce n'est qu'après son décès que, sur une communication du docteur appelé à lui donner ses soins durant sa longue maladie, le sexe de cette enfant aurait été dévoilé; la personne même qui lui donnait asile depuis plusieurs années était loin de se douter qu'elle logeait une jeune fille.

» D'une conduite irréprochable, nous assure-t-on, cette enfant a toujours porté, à Rennes du moins, des vêtements d'homme. Pendant longtemps, elle a servi les maçons à la construction du Grand-Séminaire, et tous ceux qui étaient en rapport avec elle, croyaient bien avoir affaire à un jeune garçon.

» On se perd en conjectures sur les motifs

venances ne permettaient pas à Faustin d'habiter sous le même toit qu'Yolande; mais il trouva facilement un nid en location, avec un échantillon de jardin, pour y étudier les insectes qui se glisseraient sur les feuilles, et les passereaux qui chanteraient sur les branches.

La première fois que Coraly se rencontra avec Théobald chez M. de Valleran, elle ne prononça que quelques phrases insignifiantes en apparence; mais où il y avait cependant un charme tout-puissant, le charme d'une voix, non-seulement harmonieuse, mais distinguée.

Quelle différence avec la voix rauque de Bohéma! se dit Théobald.

» Puis Coraly avait à sa disposition les mille délicatesses d'une femme bien née, le choix des expressions, la distinction, l'élégance des manières. Elle possédait surtout la plus puissante de toutes les séductions, qui manquait totalement à Bohéma, et que nous appellerons le talisman du je ne sais quoi.

Ce je ne sais quoi, qu'on nomme vulgairement la grâce, est aussi impalpable que l'air et le parfum; il n'a pas de corps, pas de forme; ce n'est pas la bouche, c'est le sourire; ce n'est pas la taille, c'est la démarche; ce n'est pas la tête, c'est la manière

de la pencher; ce n'est pas la main, c'est la façon dont elle joue de l'éventail.

Ce jour-là, Coraly se servit si bien de son talisman, que Théobald fut très-poli avec son oncle et resta fort longtemps chez lui.

Cependant Théobald avait une vie trop excentrique, trop remplie par des folies de toutes sortes, pour pouvoir faire à son oncle de fréquentes visites; Coraly ne le vit donc que fort rarement. Il était retombé au pouvoir de Bohéma.

Souvent, à la promenade, ces deux femmes si différentes se rencontraient, se croisaient et se toisaient. Une lutte s'établissait entre elles : non seulement elles se disputaient une conquête, mais elles voulaient encore défendre la gloire des deux camps qu'elles représentaient.

Il y eut donc un assaut de toilette très-remarquable. Les concerts des dimanches, sur les bords du lac, furent très-dispendieux pour Théobald, qui payait les toilettes de Bohéma, et pour le colonel qui, naturellement, payait celles de sa femme.

Théobald, qui calculait même ses prodigalités, n'était pas fâché du luxe de Bohéma; le moment était favorable, il gagnait de l'argent à la Bourse, et Bohéma était pour lui une enseigna qui flattait son

amour-propre.

Quand M. de Valleran la rencontra, le jeune vieillard disait en haussant les épaules :

— Ce pauvre vieux neveu a la prétention de se croire amoureux de cette femme; mais ce n'est pas même un épicure qu'il a pour elle; il l'a prise comme il achète un cheval de race, comme objet de luxe.

Une maîtresse, pour lui, ce n'est pas un minois piquant qui lui tourne la tête; c'est un porte-manteau sur lequel il jette des cachemires, des dentelles, afin de dire à ceux qui la regardent : « Voyez comme je suis riche ! »

Mais Théobald pouvait quitter le porte-manteau le jour où il ne jugerait plus convenable de le charger de cachemires, tandis que le colonel ne pouvait pas quitter sa femme.

Stella même, malgré ses sages conseils, ne pouvait mettre un frein à la fureur des flots de soie de Coraly. Elle réussissait mieux dans l'autre mission qu'elle s'était donnée, celle de trouver une occupation à son père. Avec l'aide de Dieu, qui créa tant d'espèces de mammifères, d'oiseaux, d'insectes, et, avec l'aide de Faustin qui les étudiait si ardemment, elle était parvenue à lancer son père dans les tra-

voux zoologiques.

Le colonel qui, dans ses campagnes d'Afrique, avait établi quelques relations de voisinage avec les panthères et les lions, qui avait même poussé l'intimité jusqu'à se rapprocher d'un lion, dans une chasse, et à lui envoyer au milieu du front une balle qui l'avait tué raide, le colonel, disons-nous, s'était pris de passion pour cette nouvelle étude.

Faustin, qui ne demandait qu'à développer cette frénésie zoologique, lui avait donné l'idée d'imiter en miniature le cabinet d'histoire naturelle du Jardin des Plantes.

Le colonel avait au fond de son jardin une espèce de serre en ruine, et en forme de longue galerie; il s'empressa de la faire réparer, et convint avec Faustin d'en faire son arche de Noé.

Faustin était l'homme le plus heureux du monde : il entendait dans ses promenades chanter des oiseaux; des coccinelles se promenaient sur sa main; le soir, des vers luisants brillaient à ses pieds; il avait même eu le bonheur de rencontrer sur l'herbe la vipère commune à tête grise, et il allait joindre à tout cela une ménagerie d'animaux empaillés.

Année SEGALAS.
(La suite au prochain numéro.)

